

# Cessation D'ENTREPRISE

## LISTE DES PIECES A FOURNIR



## ENTREPRISE INDIVIDUELLE

- Deux (2) copies de la fiche unique d'enregistrement + Fiche originale ;
- Trois (3) copies de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire définitif (Nationaux)/carte de séjour (non nationaux) en cours de validité ;
- Deux (2) copies de l'extrait du registre du commerce et du crédit immobilier (K bis);

### **Tarification:**

**ANPI-GABON : 10 000 FCFA;**

**Greffe de commerce : 15 000 FCFA;**

### **NB \*:**

- Cas d'absence de l'Extrait de Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (K bis), prévoir 20 000 FCFA pour la reconstitution.

## SOCIETE

- Quatre (4) copies de la fiche unique d'enregistrement +l'originale ;
- Cinq (5) copies de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire définitif (Nationaux)/copies carte de séjour ou copies du passeport en cours de validité (non nationaux) ;
- Deux copies de l'extrait du registre du commerce et du crédit immobilier (K bis) ;
- Six (6) exemplaires du procès-verbal d'Assemblée Général Extraordinaire ;
- Deux (02) copies des anciens statuts ;

### **Tarification:**

**ANPI-GABON : 10 000FCFA;**

**Greffe de commerce : 20 000FCFA selon le montant du capital social (voir tableau);**

### **NB\* :**

- Cas d'absence du K bis, prévoir 25 000f pour la reconstitution et selon le montant du capital social ;